séquences fatales d'un tel état de choses, on arrive à des constatations terribles pour l'ouvrier lui-même : C'est la mort du crédit. C'était le pain refusé à qui n'avait pas son argent dans la main. Car les fournisseurs n'ayant aucun recours sur leurs clients, n'auraient pas commis la bêtise de lui donner à manger pour rien. C'était traiter l'ouvrier en homme faible imprévoyant, indigne de la liberté. C'étaient la grève et le chômage — et cela, *littéralement* : — c'était le forcer à recourir aux pires excès pour nourrir ses enfants, sa femme et lui-même.

M. Odilon Barrot voulait lui, qu'on maintînt le dixième saisissable, et qu'on supprimât le dixième cessible. Ici, c'est la dignité de l'ouvrier qui est en jeu puisqu'on le considère comme un enfant ou un fou incapable de comprendre la responsabilité que sa signature pouvait lui faire encourir.

La commission s'était prononcée en faveur du projet du citoyen Basly. Nos adversaires eux mêmes ont été forcés de reconnaître à sa proposition un caractère absolument pratique et humain.

La proposition Basly renfermait entre autres modifications à la loi de 1895 :

1° La suppression des feuilles de répartitions, et par conséquent, la suppression des frais ;

2° La suppression de l'intervention des huissiers en matière de saisie-arrêt ;

3° La suppression des droits d'enregistrement ;

4° La suppression de lettres recommandées : — seul, le tiers saisi devait en recevoir une ;

5. La distribution n'aurait pu se faire aux créanciers que lorsqu'il y aurait eu dividende net de 35 0/0 au moins à distribuer ;

6. Le dixième cessible n'aurait été valable que lorsque le débiteur aurait fait une déclaration écrite sur le livre du greffier.

7. Le créancier qui aurait touché le dixième cessible n'aurait plus pu participer à la distribution du dixième saisissable.

Il est évident qu'une réforme revêtant le caractère éminemment pratique de la proposition du député de Lens est sûre de plaire aux Chambres.

Et les ouvriers — les ouvriers mineurs surtout, — ne pourront jamais apprécier la valeur et le dévouement de leur représentant au Palais-Bourbon.

Des tentatives de ce genre, valent mieux que la haine et la guerre des partis. Le combat est nécessaire, il est fatal, plutôt. Mais les réformes pacifiques, les efforts que font pour parvenir, à cet apeu-près auquel l'homme est, momentanément, espérons le condamné, valent mieux que l'ironie ou la calomnie empoisonnées dont nos adversaires ont fait leur arme de combat.

SANTERRE.

ROUBAIX

OÙ SONT LES PATRIOTES?

Depuis de longues années, les bourgeois ont accoutumé de nous traiter de « sans patrie ». Cette épithète, — qui dénote chez eux autant d'imbécillité que de mauvaise foi, — nous est appliquée avec une régularité désespérante. C'est un bateau qu'ils ont monté aux gens assez naïfs pour s'y laisser prendre. Il est vrai qu'il n'a pas duré longtemps, et qu'il a sombré aussi vite que les torpilleurs sur lesquels compte l'amiral Besnard, pour universaliser le « presque national ».

C'est en vain que le Journal de Roubaix, — vous savez, cette feuille qui ne ment jamais et qui donne à autrui des leçons de dignité professionnelle — essayait avant-hier de faire croire à ses lecteurs que les collectivistes avaient crié : A bas la Patrie ! sur le passage du char des Vilains Pierrots, le jour de la Mi-Carême, (mon excellent collaborateur Bailleul a d'ailleurs fourré très joliment hier le nez de l'inexact dans sa prose bêbête) : — c'est en vain que les orateurs de *P.U.S.P.* tentant, à chacune de leurs réunions de scriner le même air à leurs auditeurs, en service commandé... La mélodie pour mirliton déroulédiste n'est plus de mode ; tout au plus réussit-elle à taper sur les nerfs des électeurs.

Ceux-ci jugent d'après les faits : et ils s'aperçoivent que, si MM. Motte ou Leclercq-Dupire n'hésitent pas à remplacer ceux de leurs employés qui sont obligés d'aller faire leurs vingt-huit jours, — exemple, l'affaire Fremeaux et d'autres, — les socialistes agissent, par contre, au Parlement, avec succès pour prévenir le retour de faits aussi scandaleux.

C'est en effet grâce à l'initiative des citoyens Coutant, Jaurès, Guesde, etc. que la loi ayant pour objet d'empêcher le renvoi des employés et ouvriers venant d'accomplir leur période d'instruction militaire, a été adoptée hier à la Chambre française.

Ce fait se passe de commentaires et l'on verra aux élections prochaines, qu'il est bien difficile d'en imposer à des Français.

Lorsque l'œuvre bourgeoise et l'œuvre collectiviste seront mises en parallèle, il apparaîtra clair comme le jour à quiconque, que nos ennemis de classe sont en réalité les « sans-patrie » — ceux pour lesquels l'argent n'a pas de nationalité, qu'il soit drainé sur les misères du peuple en France... ou en Pologne.

Louis MARLE.

PARTI OUVRIER. - SECTION ROUBAISIENNE

Avis important

Les secrétaires des groupes des cantons Nord et Est, sont invités à fournir dans le plus bref délai, au secrétaire général de la section, à la Paix, la date exacte de la prochaine réunion de leur groupe. Très important.

Assemblée générale

Mercredi 30 mars, à 8 h. 1/2 du soir, salle de la Coopérative La Paix, *assemblée générale mensuelle* de la section, sous la présidence du citoyen SIAUVE-EVAUST.

Ordre du jour : *Les Elections législatives.*

La carte d'adhérent en règle sera rigoureusement exigée à l'entrée.

Commission électorale

La Commission électorale du Parti ouvrier se réunira, le mardi 29 Mars, à 8 h. 1/2 du soir, au local. — Urgent.

UNION ÉLECTORALE RÉPUBLICAINE SOCIALISTE

Mardi 29 mars, à 8 h. 1/2 du soir, GRANDE CONFERENCE PRIVÉE, à l'estaminet du Grand Bugle, rue de Sébastopol, 57 (en face la filature Delattre.

Les citoyens Ch. Decoëk, adjoint au maire de Roubaix et Michel Servais, secrétaire de la section roubaisienne du Parti ouvrier y traiteront : le Collectivisme et l'Union Sociale et Patriotique, en réponse à MM. Motte, Chatteleyn et consorts.

N.B. — La parole sera accordée à tout électeur convoqué qui la demandera.

Conseil de révision

Hier ont eu lieu les opérations du Conseil de révision pour le canton de Roubaix-Nord. 585 jeunes gens ont été examinés, dont 11 ajournés de la classe de 1895, 40 de celle de 1896 et 527 conscrits de cette année.

Les opérations commencées à 8 heures 1/2 du matin ont été terminées à midi un quart. C'était la dernière journée du Conseil de révision.

Chemin des Trois Ponts

Une enquête est ouverte sur le projet de fixation des alignements du chemin vicinal n° 9, dit des Trois Ponts, dans la partie comprise entre l'avenue des Villas et la limite du territoire vers Hem.

Le projet avec pièces sera déposé à la mairie pendant quinze jours, du 28 mars au 11 avril pour les habitants qui voudraient en prendre connaissance.

La grève du Tissage Ternynck

Hier, un grand nombre d'ouvriers ont repris le travail. Tout fait présumer que cette grève sera complètement terminée d'ici quelques jours.

Mandat d'arrêt

En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Gachon, juge d'instruction à Lille, la police de sûreté a arrêté vendredi à 5 h. du soir, le nommé Cyrille Houzé, rattacheur, âgé de 17 ans, demeurant rue de Naples, 110.

Ce jeune homme est inculpé de vol.

Ducasse à pierrots

Dimanche 27, lundi 28 et jeudi 31 mars, grande Ducasse à pierrots, chez le citoyen Louis Catrice, Grande Rue, 93.

Avec des haricots
Et des rouches peun' terre,
Je mingra les pierrots
Mi sont gros et joieux.
Et n' sont pos comm' les autes,
C'est des pierrots heureux
Car i' sont patriotes.

Demandez chez l'auteur et tous les marchands de journaux, la chanson intitulée : *L'Union des pierrots*, par Louis Catrice. Prix : 10 centimes.

Concerts et Spectacles

Grand-Théâtre Hippodrome

GRAND CIRQUE VINELLA, A ROUBAIX

On nous dit que c'est le samedi 16 avril prochain que débutera à l'Hippodrome de Roubaix le grand cirque Vinella et compagnie, la troupe la plus importante venant pour la première fois en notre ville et dans la région du Nord.

Monsieur Vinella arrivera dit-on avec une série d'attractions nouvelles et une troupe de tout premier ordre, et d'une cavalerie hors ligne. En outre dompteuses et dompteuses pour lions et éléphants. La soirée des débuts promet d'être un véritable événement sportif.

Arrestation pour vol

La police a mis en état d'arrestation le nommé Benoit Bauters. Cet individu est inculpé de vol d'une somme de 22 francs, commis au préjudice de M. Desrousseaux, demeurant rue Pauvrée.

Arrestation d'un expulsé

Un ouvrier débourreur, Jules Bogard, âgé de 41 ans, demeurant rue Fulton, cour St Jean, 4, a été arrêté pour infraction à un arrêté ministériel d'expulsion pris contre lui le 15 mai 1888.

Tombé de 8 mètres de hauteur

Un pénible accident est survenu hier après-midi, boulevard de Strasbourg dans une maison en construction. Un ouvrier menuisier, Jean Kerkove, âgé de 50 ans, qui travaillait sur le toit, est tombé d'une hauteur de 8 mètres, s'abattant sur des sommiers en fer.

Le malheureux, dans sa chute, s'est fracturé la jambe droite et s'est fait des contusions multiples sur tout le corps. Le docteur Leurelet, qui lui a donné des soins ne peut se prononcer sur son état qui peut devenir très grave.

Jean Kerkhove habite Mouscron et travaille pour le compte de M. Delcourt, entrepreneur rue Pellart. Il a été admis à l'hôpital.

« Enrhumés ! Bronchiteux ! Asthmatiques ! voyez 4e page ✠ blanche.

Conférences de Géographie commerciale

Le lundi 28 mars, à 8 h 1/2, aura lieu à Pierre Catteau, la 8e causerie sur l'« Argentine. »

M. Lefebvre, professeur, y parlera : 1° Des produits français importés en Argentine. — 2° Des produits argentins importés en France. — 3° Des droits perçus à l'importation, des droits de magasinage, d'allingue, de traction, de grues, hydrauliques de phare et de balisage, du droit sanitaire — 4° Des impôts à la navigation.

Les études sur l'Argentine seront très prochainement résumées dans un travail d'ensemble cartographique et statistique.

Soirée intime à la Grande Harmonie

Une soirée intime sera offerte par la Grande Harmonie, à ses membres honoraires, samedi prochain, 2 avril à 8 h. 1/2, en son local, Hôtel des Pompiers.

Combat de coqs

Lundi 28 mars, on battra un 2/3 morts pour 50 fr chez Oscar Savary, contre Marécaux Pollet et Cie.

Tous coqs de 6 livres. Il y aura 4 paires. Mise au parc à 6 h. 1/2.

BEURRE D'OOSTCAMP

le plus pur, le plus fin, le moins cher, rue du Bois 13

LANNOY. — *Parti ouvrier* (section lannoyenne). — Les membres adhérents à la section lannoyenne du Parti ouvrier sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire de la section qui aura lieu le lundi 28 mars, à sept heures précises du soir, chez Henri Cailleau, rue du Rempart, à Lannoy.

Nul ne sera admis, s'il n'est porteur de sa carte personnelle. — Extrême urgence.

TOURCOING

QUE FONT-ILS?

Donc M. Masurel-Cigare, le candidat de la *Croix*, se remue et se remue ferme depuis quelque temps.

Presque chaque soir, l'homme du bon Dieu est exhibé dans une réunion quelconque, où on le recommande aux suffrages des électeurs.

Or, toutes les fois que nos renseignements nous permettent d'être avertis des ballades électorales du candidat millionnaire nous nous présentons, dans l'espoir toujours déçu, hélas ! de pouvoir prendre la parole et confondre le bonhomme.

Souvent même, quelques amis se joignent à nous, des socialistes, des travailleurs, et s'efforcent, eux-mêmes de dérompre les malheureux dont M. Masurel compte exploiter l'ignorance ou la bonne foi.

Ceux-là, ces camarades, sont, pour la plupart, de pauvres ouvriers, n'ayant pour tous moyens d'existence que le travail que leur patron, réactionnaire ou opportuniste, anti-socialiste en tous cas, veut bien leur donner.

Ils s'exposent ainsi à perdre le travail qui les fait vivre, à être mis à la porte de l'usine. Car les mouchards abondent dans l'entourage de M. Masurel et ces gens là, on le sait trop, n'hésiteraient pas à dénoncer les malheureux qui nous suivent et nous appuient.

Pendant ce temps, les hommes de M. Dron restent chez eux. M. Dron lui-même ne donne aucun signe de vie. C'est à croire vraiment que la propagande de M. Masurel le laisse bien tranquille. Pour le moment, il ne semble rien craindre des agissements du comité de la *Croix*.

Dans quelques semaines, M. Dron ne pensera plus de même. Il viendra nous parler des dangers que court la République, de la nécessité, du devoir des républicains à s'unir pour combattre la réaction.

En attendant, on nous laisse faire toute la besogne.

Ce sont les nôtres, des malheureux qui s'exposent aux vengeances de M. Masurel et des patrons.

Sans doute, on est heureux de nos efforts, de notre action ; et on se dit peut-être que cela servira à Raton.

Eh bien ! que M. Dron et ses amis se détrompent. Au jour des explications — et ce jour là ne saurait plus tarder — nous saurons bien dire aux opportunistes que ceux qui savent faire bonne garde autour de la citadelle, qui s'exposent pour la défendre, ont bien le droit d'y avoir leur place.

Il y aura des regrets, alors, mais il sera trop tard.

G. DESCHEERDER.

Réunion de groupes

Ce soir, à 5 heures, les groupes l'Avant Garde révolutionnaire et la Revanche des Exploités se réuniront en leur local, chez le citoyen Emile Lampe.

Présence de tous les adhérents absolument nécessaire. — Ordre du jour très important.

Les trieurs de laine

La Chambre syndicale des trieurs de laine de Tourcoing et environs, invite tous les membres de la corporation à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui, dimanche à quatre heures du soir, en son local, estaminet « A L'Harmonie », rue du Conditionnement.

Un bureau sera ouvert pour l'inscription des nouveaux adhérents.

Concert à la Coopérative

La société coopérative l'Economie des Ménages organise pour ce soir à 6 heures un concert gratuit offert aux sociétaires et à leurs familles.

Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette pas de donner le programme de ce concert qui promet d'être des plus plus brillants vu le nombre et la qualité des artistes qui vont y prendre part.

Les sociétaires sont priés de se munir de leur livret.

MOUVAUX. — *Conseil municipal.* — Aujourd'hui dimanche à 3 heures, le conseil municipal se réunira dans une salle de l'école.

Les électeurs de la commune voudront tous y assister en signe de protestation.

Nous verrons alors si papa Maboul aura le toupet de prononcer encore le huis-clos.

LILLE

LE PROCÈS DU " PROGRÈS DU NORD "

La *Dépêche* et l'*Echo* ont reproduit un entrefilet paru dans un journal douaisien affirmant que M. le premier Président en faisant appel en dernier lativement le procès de « Géry contre Géry », dit aussi « du *Progrès du Nord* », n'avait pas obéi aux injonctions de M. Lauranceau mais simplement déféré au désir des plaideurs.

Nous avons voulu attendre, pour enregistrer cette explication bizarre, la réponse du *Progrès*. Bien nous en a pris car notre confrère maintient formellement ses premières et graves allégations.

— Il est absolument inadmissible dit le *Progrès* que ce soit sur la demande de notre avoué que le délai ait été aussi extraordinairement abrégés, car il est clair qu'un pareil fait est diamétralement en opposition avec les intérêts de la société actuelle du *Progrès du Nord*.

Que l'avoué de la partie adverse ait sollicité cette faveur cela s'explique, mais personne ne comprendrait que nous eussions, de notre côté, pris cette attitude.

D'autre part, l'intervention de M. Lauranceau préfet du Nord, *intervention qui n'est démentie ni par M. le Président de la Cour d'appel, ni par M. le Préfet*, indique bien l'ingérence du gouvernement dans notre procès.

Nous nous bornerons pour aujourd'hui, à ces simples constatations.

La parole est maintenant à MM. Lauranceau et Mazeau. Nous trouvons même qu'ils tardent bien à la prendre !

Concert des Etudiants

L'Union des Etudiants offrait, hier soir, un concert dans la salle de la Société Industrielle.

Dans la nombreuse assistance, nous avons remarqué MM. Lauranceau, préfet; Margottet, recteur; Gosselet, Vallez, doyens; Uebiers, Barrois, Damiens, etc.

Nous avons également aperçu MM. Delesalle, président du Tribunal de commerce; Delebecque, président de la Chambre de commerce; Lefebvre, président du Tribunal civil; Bonnet, président de la Cour d'appel; Lemaire, président de la Chambre des notaires; Lefebvre, président de la Chambre des avoués; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers; Lefebvre, président de la Chambre des avocats; Lefebvre, président de la Chambre des agréés; Lefebvre, président de la Chambre des courtiers; Lefebvre, président de la Chambre des commissaires-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des greffiers; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-commissaires; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-greffiers; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-commissaires-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-greffiers-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers-commissaires-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-greffiers-commissaires-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers-greffiers-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers-greffiers-commissaires-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers-greffiers-commissaires; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers-greffiers; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers-commissaires; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-audienciers; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-commissaires-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-greffiers-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-greffiers-commissaires-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-greffiers-commissaires; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-greffiers; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-commissaires; Lefebvre, président de la Chambre des huissiers-priseurs; Lefebvre, président de la Chambre des huissi